

Régime Indemnitaire

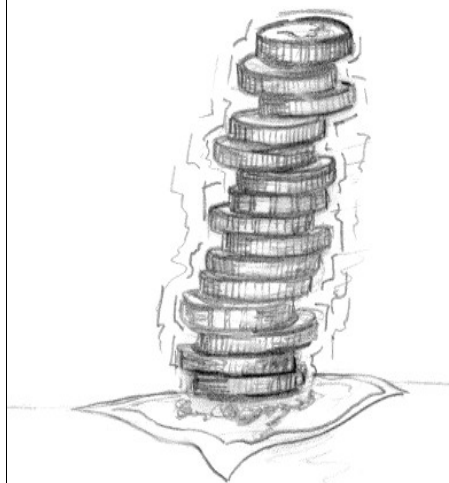
L'Administration propose que le taux d'augmentation du régime indemnitaire suive l'indice des prix de la consommation (0,7% en 2008) applicable sur le principe de la pyramide inversée.

Position de la **CFDT** : d'accord sur le principe.

Position de la **CGT** : La **CGT** n'est pas d'accord sur la base de calcul de l'administration (indice INSEE). La **CGT** travaille pour un calcul au plus juste des augmentations réelles (loyers, abonnements et consommations gaz, électricité, eau...) Au prochain groupe de travail, nous ferons donc des propositions. Nous ne manquerons pas de vous consulter pour avis. La **CGT** souhaite également que cette négociation soit faite chaque année afin d'être au plus près du coût réel de la vie.

D'autre part la **CGT** demande l'augmentation de la prime annuelle. Encore une fois l'administration invoque la loi de janvier 2002 et les mains et points liés de Monsieur le Maire. La **CGT** demande alors l'augmentation de l'IAT de mai et novembre à concurrence de 250 euros net de plus, fractionnés.

(compte-rendu des groupes de travail)



INFOS:

PERMANENCES:

Judi: 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi: 9h à 16h

<http://cgtdeterritoriauxdepessac.e-monsite.com>

Ceci est votre espace, n'hésitez pas à poser vos questions et à laisser vos opinions. Vous avez le droit de participer et de décider. La CGT des territoriaux de Pessac fait le choix de la démocratie.

Je me syndique...

Coupon-réponse à retourner au Syndicat soit par courrier, par fax ou mail

Nom, Prénom

Adresse

Téléphone E. mail

Service

est intéressé(e) pour me syndiquer

désire des renseignements

sur

Souhaite un entretien avec un délégué C.G.T

Autres

problèmes

Journal d'information gratuit distribué aux agents de la Ville de Pessac imprimé en 600 exemplaires
Directeur de la publication: R.Marcoux / Comité de rédaction: commission exécutive



**C'est décidé,
je me syndique !**

- De contester, pour mettre en échec les mesures prises par les employeurs ou le gouvernement et qui portent gravement atteinte à vos conditions de vie et de travail;
- De mobiliser les salariés pour leur permettre de peser sur les décisions, de faire prendre en compte leurs aspirations;
- De proposer, d'être une organisation en capacité d'élaborer et de mettre en débat des solutions qui permettent de relever les défis de la société moderne par la réponse aux besoins sociaux;
- De négocier, d'être un syndicat de proximité à l'écoute des salariés et disponible pour porter tout ce qu'il est possible de faire traduire en mesures positives pour les salariés

Coupon-réponse à retourner au Syndicat soit par courrier, par fax ou mail

Nom, Prénom

Adresse

Téléphone E. mail

Service

est intéressé(e) pour me syndiquer

désire des renseignements

sur

Souhaite un entretien avec un délégué C.G.T

Autres

problèmes

Journal d'information gratuit distribué aux agents de la Ville de Pessac imprimé en 600 exemplaires
Directeur de la publication: R.Marcoux / Comité de rédaction: commission exécutive